GILET DE FROID



ANNAPURNA



















Manches préformées amovibles pour une plus grande aisance dans les mouvements.





Col et poches basses doublées Micromink pour un confort optimal.









GILAFANNAP8RG





Sà3XL

Autre taille, nous consulter.



25 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 6N - EN ISO 20471 + A1).



20 pièces par carton. Emballage individuel transparent.



- Certifié GRS®: 65% du gilet de froid en polyester recyclé.
- Étude réalisée selon la règle de calcul GRS®, sur un EPI taille M hors accessoires (fermeteures à glissière, auto-agrippants, rétroréfléchissant,...).
- Manches amovibles préformées doublées matelassées ouate + taffetas pour une plus grande aisance dans les mouvements.
- Fermeture centrale à glissière avec curseur réversible sous double passepoil.
- Doublure fixe polaire.
- Col doublé Micromink.
- Poignets bord-côte intérieur.
- Deux poches doublées Micromink avec rabat fermées par fermeture à glissière.
- Une poche intérieure, côté droit au porté, fermée par un auto-agrippant.
- Deux bretelles rétroréfléchissantes microbilles RETHIOTEX® 29 250 cousues.
- Deux ceintures rétroréfléchissantes microbilles RETHIOTEX® 29 250 cousues.
- Deux brassards rétroréfléchissants microbilles RETHIOTEX® 29 250 cousus sur chaque manche.
- Fit&Zip: patte d'accroche au col et aux poignets pour fixation dans une parka T2S.
- Mark&Scratch: un auto-agrippant, face velours, d'un diamètre de 80 mm cousu sur la manche droite.
- Empiècement contrasté au bas du gilet de froid pour les tailles L, XL, 2XL et 3XL.



MATIÈRES PREMIÈRES

TISSU EXTÉRIEUR

■ Tissu imper-respirant Oxford 300D 100% polyester recyclé certifié GRS® avec enduction PU (200 g/m²).

- Doubure fixe polaire 100% polyester recyclé certifié GRS® (200 g/m²).
- Doublure matelassée ouate + taffetas 100% polyester.
- Doublure Micromink grise 100% polyester (220 g/m²).

TISSU RÉTRORÉFLÉCHISSANT

■ Tissu rétroréfléchissant microbilles RETHIOTEX® 29 250. 50 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 6N).



CONFORMITÉ ET ATTESTATION D'EXAMEN

La conformité aux exigences essentielles de sécurité a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- EN ISO 13688 (2013) + A1 (2021) pour les vêtements de protection exigences générales.
- EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016) pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.
- EN 14058 (2017) + A1 (2023) pour la protection contre les environnements modérément frais (-5°C et plus).

L'attestation d'examen a été attribuée par Centexbel au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

GILAFANNAP8

N° 033/2025/0151



PERSONNALISATION







Avant tout lancement en production, nous réaliserons un BAT à partir du fichier vectoriel (.eps, .ai, .pdf vectorisé) que vous nous aurez transmis.

Certaines contraintes techniques nous empêchent d'effectuer votre marquage à l'emplacement souhaité. AUTRE MARQUAGE, NOUS CONSULTER



3/03/2025 FT DM 1610/02. Photos et textes non contractuels

